

COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLONGES
En date du 05 OCTOBRE 2020 à 20H15 à la salle des fêtes de CHALLONGES

Présents : Sophie COLAS, Damien BORNENS, Jérôme LEGEROT-GERMAIN, Catherine DOUKMEDJIAN, Serge JOURNAL, Jacques BARUT, Christian BIZET, Bernadette BOCCON, Tom BORDIGONI, Lucie BRILLAT, Stéphanie DUCRUET, Lydie JACQUEMOUD, Jean-Luc KOHLER, Thomas RAINER, Eddy TRANCHAND

Secrétaire de mairie : Passet Anne-Sophie

Date de convocation : 29 septembre 2020

Secrétaire de séance : Catherine DOUKMEDJIAN

Ouverture de séance : 20h15

Clôture de séance : 22H00

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- Réfèrent bibliothèque
- Vote du nom de l'impasse du Provert
- Compte-rendu travaux sur la pompe
- Comodat lieu-dit ARCIER -EST
- Paniers de Noël
- Site internet de la commune suite à l'appel d'offre de la CC-UR

REFERENT BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est un service municipal qui assure l'accès de tous à la culture.

Missions de l' élu référent :

- Être le relais entre les bénévoles et la commune
- Assister aux réunions avec Savoie-biblio

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité :

- Bernadette BOCCON

VOTE IMPASSE DU LOTISSEMENT PROVERT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal s'accorde à l'unanimité sur le nom suivant :

- impasse de la Dorche

COMPTE RENDU TRAVAUX EAU

Monsieur Jérôme LEGEROT-GERMAIN explique que les travaux se sont terminés sans encombre et la mise en route va avoir lieu rapidement.

COMMODAT LIEU-DIT ARCIER-EST

Madame Le Maire rappelle l'historique de la parcelle situé à ARCIER-EST pour l'exploitation par le GAEC DU PRE LACHAT.

Le conseil autorise Madame Le Maire à signer le commodat pour une durée de 5 ans.

PANIER DE NOEL

Madame Catherine DOUKMEDJIAN explique compte-tenu contexte que le repas des aînées ne pourra pas avoir lieu. Il est donc décidé que des paniers seront distribués. Une commission sera réunie pour décider des contenus.

SITE INTERNET

Une ébauche du nouveau site internet de la communauté de commune est exposé, Madame le Maire rappelle que lors de la passation du marché une option donne l'opportunité aux communes de réaliser leur site internet a des tarifs préférentiels. La commission vie challongeoise va étudier le dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heure.

Le Maire de Challonges

Sophie COLAS

